

**Cinquième forum associatif de la Maison Pour Associations
13 février 2004, Marchienne-au-Pont**

Qualité de vie et bien-être des citoyens

**Organisé dans le cadre des Conférences locales pour des
politiques de promotion de la santé**



Avec la collaboration

**Du Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi-Thuin
De l'Unité de Développement Territorial et Local de l'IGEAT-ULB
Du Centre Régional d'Intégration de Charleroi
Et du Comité de pilotage des Conférences locales**

TABLE DES MATIERES

Discours introductifs	page 3
Tables rondes : présentation des interventions	page 10
Qualité de vie à travers la communication	page 12
Qualité de vie à travers l'éducation	page 20
Qualité de vie à travers l'environnement	page 27
Marché d'échange de projets	page 32
Conclusion	page 35
Evaluation	page 39
Annexes	page 46
Annexe 1 : matrice du développement local	page 47
Annexe 2 : tableau systémique des ateliers participatifs	page 48
Annexe 3 : bibliographie	page 50
Annexe 4 : liste des participants	page 51

DISCOURS INTRODUCTIFS

DISCOURS INTRODUCTIFS

Exposé d'accueil de Monsieur **Marc PARMENTIER**, Directeur de la Maison Pour Associations.

Cela fait bientôt deux ans qu'à la demande de Martine Bantuelle, Directrice du Centre Local de Promotion de la Santé, la Maison Pour Associations a rejoint, avec le CRIC et l'ULB, le partenariat dédié à la mise en place à Charleroi d'un processus de Conférences locales de promotion de la santé.

Si les décideurs et les acteurs de la santé ont admis l'hypothèse selon laquelle toute démarche efficace doit reposer sur un partage des savoirs et des pouvoirs en veillant notamment à impliquer les habitants dans la démarche, elle passe également par un décloisonnement professionnel et institutionnel et par un partenariat entre les différents acteurs.

Cette manière de penser et d'agir rencontre pleinement les objectifs de la MPA, qui par ses services mais surtout grâce au maillage des différents acteurs et secteurs de l'associatif carolo, joue un rôle essentiel dans la rencontre et facilite les synergies. Elle est en ce sens un point d'appui multiservices et un point de connexion entre les acteurs de l'action sociale et culturelle de notre région.

Chacun est concerné par la santé considérée ici sous son acception la plus large, c'est-à-dire celle qui renvoie aux différentes facettes du bien être et de la qualité de la vie. Toute association, tout citoyen quels que soient ses compétences et son degré d'implication, a donc sa place dans les actions communautaires en matière de santé.

De manière concrète, la MPA a permis d'entrer en contact avec les associations qui ne sont pas des professionnelles de la santé mais qui par leurs actions contribuent directement ou indirectement au bien être. Le Forum associatif d'aujourd'hui est une nouvelle étape dans ce processus.

Le Forum associatif a été initié dès la constitution de la MPA, il est d'ailleurs prévu dans ses statuts.

Il peut jouer, comme c'est le cas aujourd'hui, un rôle de courroie de transmission entre le niveau décisionnel et le terrain. Le Forum doit permettre à chacun de s'exprimer par rapport à ses expériences et à ses expertises mais également faire part de ses attentes et de ses besoins en matière de bien-être. Mais ce n'est évidemment qu'une étape d'un processus à plus long terme qui doit permettre à chacun de trouver sa place et aboutir progressivement à une amélioration sensible de la qualité de vie au quotidien.

J'ai l'honneur d'ouvrir les travaux de ce 5^{ème} Forum et vous souhaite à toutes et à tous une journée fructueuse.

Je cède maintenant la parole au Docteur Gilbert pour de plus amples explications sur le processus des Conférences Locales.

Mise en perspective des Conférences Locales pour des politiques de promotion de la santé, par le **Docteur GILBERT**, Président du CLPS-CT



« Mesdames, mesdemoiselles et messieurs,

Je me permets à mon tour de vous souhaiter la bienvenue à ce forum associatif organisé par la Maison pour Association. Je les en remercie d'ailleurs car, dans le cadre des Conférences Locales pour des Politiques de Promotion de la Santé nous avons ainsi pu mener cette rencontre, fruit d'un travail en partenariat entre le Centre Local de Promotion de la Santé – Charleroi/Thuin, la Maison Pour Associations, le Centre Régional d'Intégration de Charleroi et l'ULB (Unité de Développement Territorial et Local de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire).

Ces Conférences locales ont été initiées par la Ministre de la santé de la Communauté française, Madame Nicole Maréchal. Leur mise en place a été confiée aux Centres Locaux de Promotion de la Santé. Elles ont pour préoccupation de renforcer la participation communautaire, une des portes qui permet aux citoyens d'être acteurs dans la construction d'une politique de santé qui répond à leurs préoccupations, leurs attentes et leurs besoins.

Ces initiatives de renforcement de l'implication du niveau « local » sont un des souhaits exprimés dans le cadre du décret de la Promotion de la Santé datant de 1998 et réaffirmé dans les modifications apportées en 2003.

Pour rappel, ce décret détermine les missions qui sont attribuées aux Centre Locaux de Promotion de la Santé, à savoir :

- d'élaborer un programme d'actions coordonnées respectant les directives du programme quinquennal de la Communauté française;
- de coordonner l'exécution de ce programme d'actions au niveau des organismes ou personnes qui assurent le relais avec la population ou les publics-cibles ;

- de mettre à disposition de ces organismes ou personnes la documentation disponible en matière de santé et de prévention ;
- d'initier au niveau de leur ressort territorial des dynamiques qui encouragent le développement de partenariats, l'intersectorialité et la participation communautaire, et qui permettent de définir des priorités d'actions spécifiques pour des politiques locales de santé, en particulier par la réalisation des Conférences locales de promotion de la santé.

Nous y voilà !

Les objectifs de ces Conférences ont été définis dans un cahier des charges issu de la Direction Générale de la Santé de la Communauté française.

L'objectif prioritaire est, à moyen terme, de stimuler l'émergence d'actions et de projets locaux regroupant les secteurs du monde social, culturel, économique et environnemental et ce, dans les priorités communautaires. Parmi celles-ci, la Communauté française met particulièrement en évidence la réduction des inégalités sociales face à la santé.

Un objectif intermédiaire à court terme est de soutenir une dynamique d'échanges et de concertations intersectorielles par la participation d'un grand nombre d'acteurs locaux issus de terrains d'origines variées, tout en s'appuyant sur la reconnaissance, l'analyse ou la recherche d'une meilleure compréhension des besoins et des attentes au niveau local.

Il n'est évidemment pas question de se superposer aux actions et projets de terrain mais bien de mettre en évidence les dispositifs déjà existants et d'articuler de nouvelles synergies entre ces dispositifs. En lien avec cette démarche, un autre objectif est donc de mieux faire connaître, par les acteurs de terrain, les différents organismes et structures de la promotion de la santé en Communauté française.

Dans ce contexte général, il est important de savoir que chaque sous région a pu faire le choix de sa stratégie et des moyens à mettre en œuvre en tenant compte de ses propres spécificités. Etant donné le potentiel de notre région et la vitalité affichée par les réseaux qui y sont actifs, notre choix s'est orienté vers la rencontre de différents groupes d'acteurs :

- La Maison pour Associations, qui regroupe un grand nombre d'associations en relation directe avec les citoyens ;
- Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi, qui permet de faire entendre la voix des populations d'origine étrangère ;
- L'Unité de Développement Territorial et Local de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'ULB, qui offre un encadrement méthodologique selon une logique de développement local.

Avec le Centre Local de Promotion de la Santé, ces partenaires se sont fixés pour objectifs :

- de faire émerger les attentes de la population locale en matière de qualité de vie ;
- de dégager des priorités d'actions locales ;

- d'inscrire ces priorités d'action dans la dynamique du développement local afin qu'elles correspondent aux réalités rencontrées sur le terrain.

Dans un premier temps, une zone d'action a été déterminée en réunissant les territoires d'action communs à ces quatre partenaires.

Ensuite, pour réaliser ces objectifs, une vingtaine de personnes issues du monde associatif et représentant les acteurs des secteurs social, économique, culturel et environnemental ont été sollicitées afin de créer un Comité de Pilotage. Celui-ci a pour rôle de définir les stratégies d'action, de valider et d'enrichir la réflexion en lien avec les expériences singulières de chacun et ainsi de pouvoir établir les liens avec leur secteur d'intervention. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur travail et de la présence de certains d'entre eux aujourd'hui.

Avec l'appui de ce Comité de Pilotage, un plan d'action a été établi :

Tout d'abord, les partenaires se sont attachés à faire émerger les attentes de la population locale en matière de qualité de vie et de bien-être.

Sur base d'une identification du milieu associatif et institutionnel un travail de diagnostic participatif a été développé. Cela s'est concrétisé par la mise en place de deux groupes d'habitants qui ont exprimé leur représentation du bien-être et de la qualité de vie, pour ensuite décliner ces notions en attentes et demandes en vue d'améliorer la situation.

Ensuite, un travail de mise en perspective a été réalisé afin de confronter ces résultats avec des données épidémiologiques concernant les différents déterminants de la santé. Ce travail a été réalisé par un intervenant de santé publique et un document de synthèse (annexe 2) a été présenté aux participants et participantes, aux membres du Comité de Pilotage et à certains experts qui ont ainsi pu se rendre compte des problèmes identifiés pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes sur le territoire concerné. Lors de cette rencontre un ordre de priorité a pu être dégagé parmi les éléments mis en avant comme ayant un impact sur la santé.

Ainsi, différents axes prioritaires ont été établis :

1. amélioration de l'éducation et de l'enseignement,
2. amélioration de l'environnement et des paramètres ayant une influence sur la santé physique et mentale,
3. amélioration de la sécurité et de l'information à propos de certaines législations et procédures institutionnelles,
4. amélioration de l'environnement socio-économique et social.

De manière forte, il a également été souhaité une amélioration de la qualité de la communication et de l'information qui ont été évoquées comme absentes, insuffisantes ou contradictoires.

Le Forum « la qualité de vie et le bien-être du citoyen » qui nous réuni aujourd'hui est la première initiative en ligne directe avec ces résultats, au travers de son intitulé ainsi qu'au travers des thèmes des différentes tables rondes – « éducation, communication et environnement ».

En ce qui concerne l'organisation pratique de cette journée, je vais tout de suite céder la parole à madame Annick DECOURT, collaboratrice scientifique à l'Unité de Développement Territorial et Local de l'ULB.

Je souhaiterais juste préciser, mais vous vous en doutez, que ce Forum n'est ni le début et encore moins la fin de quelque chose, mais bien une étape sur un chemin que nous souhaitons parcourir avec vous ... celui de la promotion de la santé.

Je vous remercie pour votre attention. »

Présentation de l'organisation de la rencontre et ses finalités par Madame **Annick DECOURT**, Collaboratrice scientifique à l'U.D.T.L.(ULB)

Comme cela vient de vous être présenté, le Comité de pilotage local a été confronté à la difficile mission d'élaborer ce qu'on appelle **une programmation stratégique** en accord avec les éléments diagnostiques (participatifs croisés avec les éléments descriptifs) mis en évidence durant la première phase et le cadre méthodologique souhaité.

La réflexion partenariale a permis de dégager le projet très concret d'organiser des tables rondes sur les domaines d'action prioritaires désignés lors de la restitution des résultats.

Ces rencontres devaient associer, à la fois, tous les secteurs social, économique, culturel et environnemental, mais aussi viser directement le citoyen.

La Maison Pour Associations a alors proposé d'offrir le cadre de son Forum associatif pour réaliser ces tables rondes.

La finalité de notre rencontre est de permettre au secteur associatif d'enrichir sa réflexion pour la réalisation de ses projets actuels et futurs, et aussi de devenir acteur d'une dynamique partenariale à partir des rencontres initialisées ou formalisées ce 13 février 2004.

"Comment les associations peuvent-elles susciter la participation du citoyen pour, ensemble, se mobiliser dans des actions qui améliorent la qualité de vie ? Une réflexion commune à propos de vos expériences nous permettra de mettre la lumière sur les éléments-clefs de réussite d'un projet associant la population..."

Parmi les thématiques prioritaires mises en avant, nous avons choisi aujourd'hui de mettre l'accent sur la communication, l'éducation et l'environnement.



TABLES RONDES : PRESENTATIONS DES INTERVENTIONS

TABLES RONDES : PRESENTATION DES INTERVENTIONS

La présentation d'expériences significatives ayant engagé une participation citoyenne a permis à chaque groupe de dégager les conditions nécessaires à la réalisation d'un projet, sur une base concrète d'échanges avec les intervenants.

Une synthèse de chaque exposé ainsi que les échanges et réflexions des trois groupes sont présentés ci-après.

A chaque table ronde, un animateur et un rapporteur de l'Unité de Développement Territorial et Local étaient présents. L'animateur était le garant d'un échange interactif entre les participants suivant une conduite de réunion semi-directive, tandis que le rapporteur, par sa prise de notes précises, permettait de rédiger les textes mis aujourd'hui à votre disposition.

A partir des expériences relatées par les intervenants et les participants, une réflexion a été structurée sur :

- les conditions d'émergence pour l'élaboration d'un projet,
- la manière d'organiser et d'intégrer la participation citoyenne,
- les opportunités dégagées par le travail en partenariat, son évolution durant la réalisation du projet et les garanties de durabilité qu'il peut apporter,
- les difficultés rencontrées et les éléments favorisant l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet associant les habitants.

Une grille de questions permettait à chaque animateur de table ronde d'engager des échanges sur une base commune, afin de dégager ensemble des éléments de réponses et de les valider collectivement.

Les pages qui suivent présentent les exposés de chaque table ronde ainsi que les réponses exprimées et validées par chaque groupe lors des échanges guidés par les animateurs. Les débats ont été axés principalement sur les expériences respectives de chaque participant.

TABLE RONDE : LA QUALITE DE VIE A TRAVERS LA COMMUNICATION

Les interventions

Madame Laurence VEREECKE, Chargée de communication pour les Actions de Quartier du CPAS de Charleroi

Expérience de trois journaux de quartier

Contexte :

Depuis plusieurs années, le CPAS de Charleroi et ses Espaces Citoyens développent des actions de développement communautaire qui visent la mobilisation du public. Le travail est mené à l'échelle du quartier avec toutes les composantes de la population et pas seulement les personnes aidées par le CPAS.

Les différentes initiatives sont mises en œuvre avec les habitants afin de les aider à devenir acteurs à part entière dans leur quartier. Il s'agit d'outils pratiques comme un comité de gestion d'une régie de quartier, un comité d'agrément de microprojets, une future co-gestion des Espaces Citoyens eux-mêmes, ... Les journaux de quartier sont donc un outil parmi d'autres.

L'objectif est l'amélioration de la qualité de la vie dans le quartier dans ses différentes dimensions : la convivialité, l'insertion, le développement économique, la culture, l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et surtout la participation citoyenne dans ces différents champs d'action.

Emergence du besoin, de l'idée :

Début des années 90, deux journaux de quartier ont été créés au départ des Espaces Citoyens de Marchienne Docherie et de Dampremy (Dampremy à la Une et l'Hirondelle). Réalisés par les équipes de travailleurs sociaux, ces journaux avaient le mérite d'exister mais n'associaient que très peu les acteurs du quartier à la rédaction (les écoles participaient un peu au processus). Par ailleurs, quand c'était le cas, aucune ligne éditoriale communément définie n'existait et l'on pouvait se trouver face à l'un ou l'autre acteur qui souhaitait davantage inclure sa publicité qu'apporter une réelle information à la population.

A partir de 2001, ces publications vont connaître une évolution importante. Le CPAS souhaite modifier la situation à l'occasion de la création d'un nouvel Espace Citoyen à Charleroi Porte Ouest (Marchienne et Monceau) et par là même d'un troisième journal (Le Petit Monmar).

Quatre nouvelles orientations ont été données aux journaux :

- d'abord confier aux habitants du quartier la réalisation du journal, via la composition de comités de rédaction. Les habitants sont devenus de véritables « témoins de quartier » que l'on appelle « correspondants locaux ».
- ensuite travailler avec ces correspondants à l'élaboration d'une charte éditoriale qui met tout le monde d'accord sur ce qu'on peut et qu'on ne peut pas faire dans le journal d'un point de vue déontologique, de contenu, etc.

- enfin, modifier l'apparence des journaux. L'idée est qu'il était important de travailler sur l'image du quartier. On constate qu'une des choses difficiles à vivre pour les habitants de ces quartiers, est l'image qui en est véhiculée. Il est important de leur proposer un journal d'une bonne qualité graphique (pas de luxe mais qui donne envie ne fût-ce que de l'ouvrir), avec des bonnes photos.
- Harmonisation en termes de contenu : partir d'une maquette commune aux trois journaux ; proposer un dossier commun aux trois journaux, développer des rubriques récurrentes : vie locale, activités Espace Citoyen, info services, culture, agenda, santé, événements, fêtes, ... Le tout pouvant être adapté en fonction des réalités locales.

Rôle des acteurs :

Les habitants sont les « correspondants locaux », véritables témoins de quartier.

Ce rôle suppose :

- des compétences techniques : participation aux réunions de rédaction, choix des sujets à traiter, choix de la place à consacrer à un sujet, arbitrages en cas de désaccord, rencontre des personnes concernées sur le terrain (événements, services, ...), rédaction des articles, prise de photos et ... respect des délais ! ;
- des compétences citoyennes : capacités de négociation (certains apprennent « sur le tas »), capacités (même minimales) de rédaction, qualités de communicateur (qui s'acquièrent souvent en cours de route également).

Il faut également... avoir « des antennes » dans le quartier...

Le journal est un processus :

Il s'agit d'un véritable processus partenarial. Il est intéressant de souligner que le processus peut varier selon le lieu et le contexte.

Dans un des quartiers, le comité de rédaction fonctionne avec une partie de représentants d'associations locales : ces personnes ne sont donc pas à proprement parler des habitants. Pourtant, cela facilite le travail dans les réunions de rédaction où sont bien entendu présents des habitants : ceux-ci, parfois accrochés à des visions pas très modernes des modes de communication en viennent à s'ouvrir à de nouvelles conceptions en se confrontant à d'autres. Cela amène également une grande variété de sujets, notamment de ceux qui sont peu abordés dans les autres journaux. Ainsi, une représentante de la maison médicale du quartier propose régulièrement un article consacré à un thème touchant à la santé et à la qualité de vie.

Les contextes sont ainsi très divers, rendant impossible l'application, dans les trois quartiers, d'une ligne unique et rigide de fonctionnement. Une nécessaire souplesse tenant compte de ces réalités est nécessaire. Il est donc important de bien connaître les réalités locales mais également de s'interroger sur l'échelle territoriale, particulièrement la taille du quartier. On ne travaille pas de la même manière à Charleroi Porte Ouest où sont distribués plus de 8000 journaux qu'à Dampremy où 3000 ménages reçoivent le journal. La composition du comité de rédaction doit en tenir compte, afin de pouvoir bénéficier d'une vue d'ensemble de ce qui se passe sur le quartier.

Principaux obstacles et difficultés :

Composition des comités de rédaction : il est parfois difficile de mobiliser d'autres personnes, « représentatives » des quartiers (tranches d'âge, communautés, professions, ...). Malgré la parution relativement espacée, il est en effet plus facile de travailler avec des personnes à la retraite ou au chômage. La composition du comité de rédaction et les appartenances des uns et des autres peuvent poser des problèmes à la fois d'objectivité mais aussi de choix des sujets.

Contenu : le nécessaire respect du travail fourni par les correspondants suppose parfois de laisser passer des choses qu'on n'accepterait pas autrement. Il est parfois délicat, de devoir retravailler un article au niveau de la forme mais plus encore de ne pas être d'accord avec le fond ou avec la manière (parfois exagérée de considérer l'information – ex : un spectacle rendu de manière grandiloquente, un organisateur encensé, ...) Par contre, ils n'ont jamais été confrontés à des critiques à l'égard des personnes (c'est induit par la charte éditoriale).

Accès à l'information : la récolte des informations suppose de pouvoir compter sur des correspondants qui disposent de relais un peu partout (habitants-relais). A l'heure actuelle, on constate qu'ils ne sont pas encore suffisamment informés de tout ce qui se passe sur un quartier et qu'il serait nécessaire d'améliorer ce transfert d'information. Cependant, on peut constater que plus le temps passe, plus les choses s'améliorent dans la mesure où les journaux sont de plus en plus connus et donc appropriés par la population (lié à la notoriété d'un journal).

Atouts et éléments facilitateurs :

Procédures suivies pour obtenir un financement : étant donné l'intégration dans le projet Actions de Quartier dans son ensemble, la question du financement ne se pose pas actuellement comme un problème. Les journaux font partie des projets financés par diverses sources budgétaires.

Pérennisation du projet : Cette pérennisation est bien entendu liée à la persistance des moyens budgétaires adéquats. Elle est aussi liée à la qualité de ce qui est produit et à la préoccupation perpétuelle des comités de rédaction d'améliorer encore cette qualité.

Autres : travail avec l'imprimerie du CPAS de Charleroi, d'où une maîtrise des coûts, formation d'une personne à la mise en page, poste communication consacré en partie à la coordination des journaux de quartier.

Monsieur Philippe D'HOLLANDER, Echevin de l'Etat civil, de l'Environnement, de l'Emploi et de la Santé à FONTAINE-L'EVEQUE.

Participation citoyenne à Fontaine-l'évêque : la mise en place des Comités de quartiers - méthodologie et objectifs

Contexte :

La commune de Fontaine-l'Evêque a ouvert un espace de paroles à travers la création de 14 Comités de quartiers. Cette participation citoyenne reconnue et entendue par les Autorités communales est aujourd'hui formalisée par une Charte et l'élection de représentants de chaque Comité.

Ce processus participatif permet d'être à l'écoute des difficultés collectives singulières au découpage géographique de la commune mais aussi d'élaborer des projets, tant festifs que logistiques pour améliorer la qualité de vie du Fontainois.

Depuis 2001, le projet politique de la Ville de Fontaine-l'Evêque met l'accent sur la participation citoyenne. Dans cette optique, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- une commission politique de « participation du citoyen » étudie des pistes pour améliorer l'information, la consultation et la participation des habitants.
- un projet de budget participatif : il s'agit de faire participer le citoyen à la co-production du budget communal. Ce projet est en attente étant donné le manque de moyens financiers.
- la participation citoyenne : elle a été traitée dans ses aspects thématiques (mise en place de Commissions consultatives) et dans ses aspects géographiques. A ce niveau, l'idée est de mettre en place des Comités de quartiers.



Objectifs :

L'objectif du projet des Comités de quartiers est multiple:

- favoriser et faciliter le dialogue entre les habitants d'un quartier et la commune (Collège, Conseil communal et administration communale).
- être un interlocuteur pour les problèmes collectifs qui concernent le quartier (et non les problèmes individuels afin d'éviter d'amener dans les quartiers des problèmes de voisinage). Il est important au préalable de bien expliquer aux habitants qu'il est impossible de satisfaire à toutes leurs attentes et qu'ils seront nécessairement amenés à établir des choix et des priorités. Favoriser la convivialité par l'organisation d'activités festives et culturelles dans les quartiers

Bref : l'objectif est de dynamiser les quartiers.

Méthodologie :

Un débat a été lancé au sein du collège. Il s'agissait de répondre aux questions suivantes :

- Comment améliorer la qualité de la vie dans les différents quartiers de l'entité ?
- Comment inviter les citoyens à consacrer un peu de temps et d'énergie à leur quartier ?
- Comment favoriser le sentiment d'appartenance à son quartier ?

A la suite de cette réflexion, le Collège a décidé de mettre en place des Comités de quartiers à Fontaine-l'Evêque. Des territoires ont alors été déterminés. Pour ce faire, la ville a été quadrillée en 14 quartiers, en fonction des réalités géographique, sociologique, urbanistique et historique. Afin de régler les relations entre la ville et les Comités de quartiers, une charte provisoire a été établie par le Collège.

Tout en respectant l'autonomie des Comités, cette charte établit les lignes directrices qui font qu'un Comité est reconnu comme interlocuteur de référence par la ville.

Elle fixe un statut aux Comités (association de fait avec un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, deux contrôleurs aux comptes) et fixe des règles de composition et de renouvellement (pas plus d'un tiers de membres issus de la même famille, le renouvellement est fixé tous les 3 ans, les membres sortants étant rééligibles, l'appel doit concerner tous les habitants du quartier ...).

Le collège s'est également montré attentif au risque de « politisation » des Comités de quartiers. Il est prévu qu'aucun conseiller communal ne peut occuper un poste à responsabilité au sein des Comités de quartiers.

Pratiquement, le projet a été approuvé par le Collège le 7/3/2001 et par le Conseil communal le 21/6/2001 et le 30/5/2002. Il a ensuite été présenté dans le bulletin communal et des « toutes boîtes » ont été distribués afin de connaître l'intérêt des habitants. Un appel à tous les habitants d'un quartier a ensuite été organisé afin de mettre en place les Comités.

Comment s'est déroulée la première réunion ?

Accueil des habitants, explication des objectifs du projet, de la méthodologie qui a été adoptée, présentation d'un plan des rues du quartier et séance de questions – réponses.

Il a bien été précisé que la Ville est le moteur mais qu'elle ne fera pas le travail à la place des habitants. La manière de travailler et les choix sont laissés aux habitants.

Au cours de cette séance, les candidatures ont été réceptionnées. Si plusieurs candidatures sont présentées pour un même poste, on procède par vote. Mise en place du Comité à la fin de cette séance.

Et après ...

Une signature officielle de la charte au Conseil communal.

Une présentation des Comités est réalisée dans le mensuel Contact et sur le site Internet de la commune. Il faut noter que les Comités de quartiers sont associés à toutes les activités développées par la ville. Ainsi, présidents et secrétaires sont inscrits dans le protocole de la Ville. Les membres des Comités de quartiers figurent également dans la mailing liste de la commune afin de pouvoir être informés de toutes les activités de la vie communale. Les projets développés par les Comités sont des activités propres à chacun d'eux mais peuvent également avoir été

proposés par la ville (ex: dossier incendie, PCDN, forum sur la participation citoyenne). Le choix de s'en saisir ou non reste toutefois aux Comités.

Les principales difficultés relevées jusqu'à présent :

Difficultés relationnelles : tout le monde n'a pas l'habitude de la vie associative. Cette expérience permet de former les gens à la manière dont la vie associative fonctionne.

Difficultés de représentativité de la population des quartiers : peu de jeunes, peu de personnes issues de la population immigrée sont présentes dans les comités.

Les réflexions des participants

1. Comment faire émerger un projet

Les deux démarches présentées sont « descendantes ». Les projets ont été initiés par les acteurs du secteur public (le politique et le CPAS). Ils relèvent d'une volonté de ces acteurs d'impulser dans les quartiers une dynamique de participation citoyenne qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie. Les journaux et les Comités de quartiers mis en place sont des outils de citoyenneté parmi d'autres pour atteindre cet objectif.

Dans les deux cas, il s'est avéré important de proposer des projets aux habitants. A Charleroi, la démarche est inscrite dans des quartiers où il n'y « avait rien ». Ce sont des quartiers qui cumulent énormément de problèmes et où les gens « ne se prennent pas en main ».

Le projet politique de la Ville de Fontaine met l'accent sur la participation citoyenne. Cette volonté repose sur un constat : les Fontainois n'investissent pas en nombre les espaces d'information et d'expression qui leur sont ouverts. Les habitants et les acteurs se positionnent en situation d'attente plus que de proposition en ce qui concerne l'avenir du territoire. La Ville a voulu dépasser cette situation. Dans cet objectif, plusieurs actions d'implications des habitants dans la vie locale ont été mises en œuvre. La structure des comités de quartier proposée par la Ville peut paraître fort rigide. En donnant un cadre, le politique a voulu donner une base commune aux comités de quartier. La Charte a été adoptée par le Conseil communal dans un souci de transparence et de cohérence. Une grande liberté est laissée aux Comités de quartiers. La manière de travailler et les choix sont laissés aux habitants. Il est bien précisé que la Ville est le moteur mais qu'elle ne fera pas le travail à la place des habitants.

En matière de participation citoyenne, l'idéal est d'arriver à une démarche ascendante. Mais dans certains cas, il peut être intéressant d'impulser la dynamique. Il faut essayer de susciter l'envie aux habitants de faire les choses par eux-mêmes.

2. Comment organiser la pérennisation d'un projet

Moyens financiers : la pérennisation du projet des journaux de quartier est liée à la persistance des moyens budgétaires adéquats.

Recherche de la qualité : la pérennisation est aussi liée à la qualité de ce qui est produit et à la préoccupation perpétuelle d'améliorer encore cette qualité et d'apporter des nouveautés. Cela doit être un point important de la méthodologie.

3. Comment associer des citoyens au projet

Importance d'une démarche formative : il faut être attentif à ne pas limiter la participation citoyenne aux aspects de convivialité. Les journaux et les Comités de quartiers sont également des outils d'apprentissage. A Charleroi, les journaux ont été mis en place dans des quartiers où les gens ne se prennent pas en main. Il faut donc prévoir un accompagnement. Il s'agit d'aider les gens à devenir acteurs à part entière dans leur quartier. Les faire passer d'un statut de consommateur à celui de

partenaire. Cela rejoint un enjeu de l'éducation permanente : aider les habitants à avoir une analyse critique de la société.

A Fontaine, les Comités de quartiers sont parfois confrontés à des difficultés internes d'ordre relationnel, résultant du manque d'expérience de la vie associative. Cela nécessite également un accompagnement : former les gens à la manière dont la vie associative fonctionne. Dans les deux expériences, il y a une co-gestion des outils par les acteurs publics et les habitants.

Rapprocher le citoyen du monde de la décision est également un aspect de la participation citoyenne.

Remarques : Il existe un projet de réaliser un relevé de « bonnes pratiques » de participation citoyenne à Charleroi. Qu'est-ce que ce concept recouvre, quelles sont les difficultés rencontrées, les éléments de réussite... L'idée est de mettre les acteurs de la participation au centre de la recherche. Un groupe va être formé avec les associations et les habitants afin de définir et de valoriser les bonnes pratiques.

Difficulté de mobilisation des habitants et donc de représentativité de la population des quartiers : de façon générale, on constate qu'il est difficile de toucher certaines tranches de la population (ex : les jeunes, les populations immigrées...). La participation citoyenne peut faire peur ; elle demande une grande implication personnelle. La population participe en fonction de ses intérêts. Il faut donc essayer de toucher un centre d'intérêt. Dans les cas présentés, on travaille sur la proximité, le sentiment d'appartenance aux quartiers. La mémoire collective peut être un élément sur lequel s'appuyer.

Un autre point important est d'éviter les frustrations des habitants. On ne peut arriver à répondre à l'ensemble de leurs demandes. Il faut être clair et transparent dès le départ sur ce qu'il est possible ou non de faire. C'est aussi une partie du processus d'apprentissage. On relève encore le danger des prises de pouvoir au sein des comités de rédaction ou des comités de quartier. Des règles de fonctionnement peuvent être adoptées pour éviter cette dérive.

Une autre difficulté fréquemment rencontrée est la démotivation. Il n'est pas facile de maintenir l'intérêt de la population à long terme. Pour éviter l'essoufflement de la dynamique, il faut sans cesse chercher à améliorer les choses, à apporter des nouveautés. Cela doit constituer un point important de la méthodologie.

Il est également intéressant de favoriser au maximum les échanges d'idées entre les citoyens. A ce titre, le Forum de discussion sur Internet de la Ville de Fontaine est un outil enrichissant. Les Comités de quartiers ont par ailleurs la possibilité de développer leurs propres outils de communication.

Il faut également permettre des échanges physiques entre quartiers (favoriser la mobilité entre quartiers).

Enfin, on constate la nécessité de toujours tenir compte du contexte. La méthode générale peut être la même mais doit être adaptée en fonction des particularités de chaque quartier. Tout n'est pas transposable. Cela nécessite une bonne connaissance des quartiers.

TABLE RONDE : LA QUALITE DE VIE A TRAVERS L'EDUCATION

Les interventions

Madame **Marie-Line POU CET**, Coordinatrice de l'Espace Citoyen de Dampremy – Actions de Quartier du CPAS de Charleroi,

"Espace Citoyen de Dampremy – Expérience d'une école de devoirs"

Le projet :

En 1991, dans le cadre du programme européen Pauvreté 3, le CPAS de Charleroi jette les bases d'un projet de développement social de quartier à Dampremy.

Dans cette première phase, une attention toute particulière est déjà accordée aux enfants du primaire en situation de décrochage : on leur propose une large gamme d'ateliers créatifs visant la revalorisation des apprentissages de base.

Progressivement, les activités se réorganisent cependant de manière « classique » autour des devoirs à domicile. Cette évolution correspond à une prise en compte de besoins formulés par les familles et les enseignants devenus partenaires à part entière de la démarche.

Notons enfin qu'aujourd'hui le dispositif bénéficie d'une reconnaissance transitoire en tant qu' « Ecole de Devoirs », suite au projet de décret déposé par le Ministre Nollet.



Comment faire émerger un projet

- 1) Saisir l'opportunité financière. Dans ce cas-ci, il s'agit du programme européen Pauvreté 3. Il est en effet plus facile de s'insérer dans une « structure » déjà existante, plutôt que de concevoir un projet et de chercher ensuite les subsides.
- 2) Se baser sur les études existantes. Le projet a démarré à partir de l'étude sur la précarité réalisée par la Fondation Roi Baudouin. Un diagnostic du territoire effectué dans ce cadre a mis en évidence les problèmes et les besoins en matière d'éducation (par exemple : le taux d'échec important, la difficulté de la part des parents à encadrer leurs enfants, la présence d'une importante communauté turque et marocaine, l'absence d'infrastructure spécifique pour répondre à ces besoins). Le projet de l'Ecole des Devoirs s'est basé sur cette étude qui a permis de cibler le territoire d'intervention, les objectifs et les actions.

Comment a-t-on organisé la pérennisation du projet

- 1) Reconnaissance du projet et garantie des subsides sous forme de décret (actuellement en projet) déposé par le Ministre Nollet.
- 2) Plutôt que de suivre un programme scolaire, l'objectif est le développement des compétences chez les personnes, afin de les aider à devenir plus autonomes après avoir quitté l'école de devoirs.
- 3) Il faut accepter aussi que la démarche évolue, que certains éléments du projet disparaissent et d'autres se créent.
- 4) Importance d'une charte (référentiel commun).

Comment associer des citoyens au projet

- 1) Les rencontres avec la population et les associations ont été organisées lors du diagnostic réalisé par la Fondation Roi Baudouin. C'est notamment dans ce cadre que ces acteurs ont été interrogés sur leurs besoins et attentes. Cette étude a servi de base au projet de l'Ecole de Devoirs.
- 2) Au cours de la démarche, un contact continu a été maintenu avec la population cible du projet : discussions, évaluations/bilans réguliers organisés avec les animateurs, les familles et les enseignants. Ces constants allers-retours permettent de réajuster le projet.
- 3) L'importance de l'information : il est nécessaire de bien expliquer les objectifs de l'association/du projet, ses champs et limites d'action (« nous ne sommes pas des magiciens capables de résoudre tous les problèmes ! »).

Quels sont les difficultés et les atouts dans le montage et la réalisation du projet

Un premier bilan du projet, effectué en partenariat avec les familles, a démontré quelques **faiblesses**. Il s'agissait notamment :

- 1) peu de contacts avec les familles des enfants
- 2) pas de collaboration entre les enseignants et les animateurs
- 3) animateurs et enseignants considérés par les familles comme des « magiciens » qui vont résoudre tous leurs problèmes
- 4) ancienne dénomination « Ecole de l'échec » était trop péjorative et peu représentative du projet.

Ce premier bilan participatif a permis par la suite de rectifier le tir et de développer les points forts du projet. Ces **atouts** sont principalement :

- 1) Le travail en partenariat et les contacts continus avec la population cible. Les réunions et rencontres régulières de consultation entre les enseignants, les animateurs et les parents (essentiellement les mères) s'avèrent être très constructives pour faire remonter les demandes, évaluer et réajuster la démarche.
- 2) L'encadrement des enfants par les parents.
- 3) L'accompagnement (travail sur l'autonomisation) des mères en parallèle à celui des enfants.

Monsieur **Philippe LAURENT**, Président de l'Agence Wallonne d'Intégration des Personnes Handicapées et Médecin fondateur de "Médecins sans Frontières",

« Mise en valeur du capital social en lien avec le monde associatif »

En partant de l'expérience pratique de la création et des premières années d'activité de "Médecins Sans Frontières", plusieurs éléments ont été pris en compte, notamment :

- l'apparition du neuf, la découverte d'une friche sociale et donc d'une responsabilité
- la stratégie de maîtrise des contraintes et des ressources par rapport aux objectifs
- l'organisation de la vie interne de l'association, la formation de son identité et de ses partenariats

Ce dernier élément et la notion d'autonomie démocratique de l'association (qui notamment exige la clarté et la non instrumentalisation dans la prétention à mobiliser les citoyens) ont conduit à présenter brièvement les concepts de « société civile » et de « capital social » dans leur forme émergente ; en particulier sur la force d'éclairage et le soutien apportés aux acteurs engagés dans un projet social pour maintenir leurs motivations.

L'organisation « Médecins sans Frontières »¹ :

1) Mouvement associatif

MSF est un mouvement international composé de dix-huit sections, dont cinq centres opérationnels gérant des programmes dans leur pays ou à l'étranger (Belgique, Espagne, France, Hollande, Suisse). Outre une participation aux actions de ces cinq centres, les autres sections se consacrent essentiellement au recrutement, à la recherche de fonds et à l'information du public. Un Bureau International est chargé depuis Bruxelles d'assurer les échanges entre les sections et la représentation internationale de MSF. Le Conseil International, composé des présidents de chaque section, veille à la cohérence du mouvement et de ses grandes orientations.

2) Réseau

Particulièrement soucieuse d'assurer la qualité de ses programmes pour les populations, l'association s'est dotée d'un réseau efficace pour soutenir et guider ses interventions : la Centrale d'achat de Bordeaux, qui assure l'approvisionnement des missions, élabore des kits adaptés aux différents types de situations et gère des stocks d'urgence.

Epicentre réunit des médecins épidémiologistes qui mènent des recherches permettant d'évaluer l'impact de ses interventions et d'améliorer la qualité de la prise en charge médicale sur le terrain.

La Fondation de MSF apporte son appui à l'analyse des contextes d'intervention, aux témoignages et prises de parole publiques. Des sessions de formation des volontaires sont organisées régulièrement par MSF et ces équipes pluridisciplinaires.

3) Donateurs

Depuis la création de MSF, des millions de donateurs dans le monde se sont engagés financièrement aux côtés de MSF pour soutenir ses actions. Cette participation peut prendre la forme d'un don ponctuel ou s'effectuer par prélèvement automatique régulier, qui garantit la pérennité des ressources et des actions.

89% des emplois sont consacrés à la mission sociale de l'association, 6% à la recherche de fonds et 5% aux frais de fonctionnement.

¹ Source : <http://www.msf.fr>

Comment faire émerger un projet

- 1) L'association « Médecins sans Frontières » a été créée pour combler une « friche » non exploitée, une carence, qui existait dans le domaine.
- 2) Il est important que les partenaires se soient au préalable mis d'accord sur une philosophie et les règles communes (le fait d'avoir un statut et une charte).

Comment a-t-on organisé la pérennisation du projet

- 1) Un fonctionnement harmonieux entre les quatre éléments fondamentaux de l'association (la finance, l'élément humain, l'administration et les projets). Dès qu'une faiblesse est constatée dans un des compartiments, il est nécessaire d'agir. Le cinquième facteur nécessaire au bon fonctionnement et la pérennisation du projet ou de l'association, c'est son esprit, son sens (cfr. le statut et l'adhésion à une philosophie commune).
- 2) La fragmentation des ressources financières (pour éviter de mettre « tous les œufs dans le même panier ») et l'indépendance financière (les ressources proviennent principalement d'origine privée) permettent de choisir et de conduire librement les actions et de pouvoir agir vite lors d'urgences.
- 3) L'importance du facteur humain : ce qui fait vivre le projet, ce sont les gens au sein de l'association.
- 4) Une gestion financière extrêmement rigoureuse : comptabilité administrative en temps réel, pour éviter d'être débordé en cas de crise.
- 5) Une complémentarité entre les projets. Il existe deux types de projets : projets d'urgence et projets de développement. Ces derniers sont considérés comme des « projets électrogènes ». En effet, ils bénéficient de moyens humains et financiers importants qui peuvent à tout moment être mobilisés pour les projets d'urgence.
- 6) Au sein de MSF, les décisions se prennent de manière démocratique et égalitaire : 1 membre = 1 voix.
- 7) Le travail sur le « contenu » de l'association est aussi important que sur son « contenant ». En effet, les associations qui ont réussi à se développer, à se stabiliser et à influencer les politiques sur la scène internationale sont généralement celles qui ont également soigné leur contenu autant que leurs aspects organisationnels. Dès le départ, il est donc important de s'accorder de manière consensuelle sur des règles et sur une vision/culture commune, Cet accord peut adopter la forme d'une charte, une sorte de référentiel commun (cf. ci-dessous).

La Charte des Médecins Sans Frontières²

Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des médecins et des membres du corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission.

² Source : <http://www.msf.be>

Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants:

Les Médecins Sans Frontières apportent leur secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situation de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophique ou politique. Oeuvrant dans la neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.

Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.

Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation, autre que celle que l'organisation sera en mesure de leur fournir.

Comment associer des citoyens au projet

- 1) Associer et mobiliser autour d'un intérêt commun. Environ 1 500 000 Belges sont prêts à faire du volontariat dans un domaine d'utilité sociale. Il n'y a donc pas de problèmes pour recruter et pour associer la population à la cause défendue par les « Médecins sans Frontières ».
- 2) Pour associer la population et les volontaires, il est important de bien leur expliquer les idées et objectifs qui sous-tendent la démarche.
- 3) On observe un besoin croissant des membres de participer à la prise de décision au sein de l'association. Pour répondre à ce besoin, il faut prévoir une certaine souplesse dans la structure de l'association.
- 4) On ne recrute pas « ceux qui peuvent nous aider », mais plutôt « ceux qui adhèrent à nos valeurs ».

Quels sont les difficultés et les atouts dans le montage et la réalisation du projet**Faiblesses :**

Relation conflictuelle entre MSF Belgique qui défendent le modèle égalitaire de table ronde et MSF France qui revendiquent leur suprématie sur les autres sections de l'association.

Atouts :

Les atouts ont été présentés dans les points ci-dessus, concernant la pérennisation du projet et l'implication des habitants.

Les réflexions des participants

Les participants de cette table ronde n'ont pas produit une synthèse des réponses apportées aux questions transversale « comment faire émerger un projet ? », « comment organiser la pérennisation d'un projet ? » et « comment associer des citoyens au projet ? ». Les réflexions faites ont été directement intégrées dans la présentation des interventions de Madame Marie-Line Poucet et Monsieur Philippe Laurent.

TABLE RONDE : LA QUALITE DE VIE A TRAVERS L'ENVIRONNEMENT

Les interventions

Madame Lucia **GAIARDO**, ULB–G.U.I.De et Madame **Najia SAKHI**, Centre de Ressources communautaire de la Broucheterre,

"La réhabilitation d'un espace bâti à Charleroi : l'exemple d'un quartier"



Charleroi - Broucheterre Des espaces verts pour un quartier de vie

Madame L. Gaiardo décrit les conditions de réhabilitation des espaces bâtis et des espaces publics, sachant que l'expérience choisie porte sur le quartier de la Broucheterre à Charleroi.

Les causes qui amènent à cette réflexion sont l'insalubrité ou la précarité des logements, des étages de commerces abandonnés, des friches industrielles et des "chancres" ou "dents creuses" de quartier.

Les acteurs sont les pouvoirs locaux, les sociétés de logements sociaux, les intercommunales, des acteurs privés et associations (ex.: Quartiers de vie de la Fondation Roi Baudouin); ces projets mobilisent aussi des entrepreneurs et des habitants.

Pour la réalisation de ces projets, des financements peuvent être obtenus; la Région Wallonne en met plusieurs à disposition : réhabilitation du SAED, réhabilitation urbaine, Régie foncière et immobilière, rénovation urbaine et rurale, Agence immobilière sociale, AGCV, ...

Ensuite, Madame N. Sakhi développe la démarche suivie sur le quartier de la Broucheterre, situé dans une zone périurbaine du nord de Charleroi.

L'habitat social y est bien implanté et le logement privé en partie vétuste. Ce quartier comporte des friches à l'abandon depuis fort longtemps, des rues insuffisamment arborées, peu d'espaces verts ou de lieux de rencontre accessibles au public.

Le projet

En 2000, un partenariat se met en place, comprenant des comités de quartiers, des habitants, des associations, des représentants de la commune et des entreprises. L'objectif général d'amélioration du cadre de vie est précisé lors d'une consultation réalisée en collaboration avec l'association des habitants « Solidarité Broucheterre » : la demande porte sur l'embellissement du quartier et l'aménagement d'espaces verts.

En collaboration avec d'autres partenaires, le Centre de Ressources Communautaires (créé dans le cadre de la Direction de la Prévention et de la Sécurité et intégré à l'administration de la Ville de Charleroi) et Solidarité Broucheterre décident d'introduire un projet de Quartier de Vie (Fondation Roi Baudouin) pour l'aménagement d'espaces verts. Le souhait est de créer de nouveaux espaces verts accessibles à tous et entretenus régulièrement, d'embellir les façades et d'aménager des lieux favorisant la rencontre et le dialogue entre les habitants.

L'idée est également de sensibiliser plusieurs publics cibles à la nature et à l'environnement.

L'association Espace Environnement est chargée par la Ville de mettre en œuvre un processus participatif, suivant plusieurs étapes : tout d'abord la récolte des attentes et craintes des habitants, puis la conception et le montage du projet et enfin la réalisation sur le terrain. Espace Environnement est encore actuellement en train de mener dans ce cadre diverses consultations des habitants et acteurs locaux.

Les autres partenaires apportent des aides financières ou en nature : expertises variées, aides à l'aménagement, aides au fonctionnement du partenariat, prêt de salles, organisations de banquets, ...

Au stade actuel, un petit terrain privé laissé en friche depuis 20 ans a été cédé à la collectivité, assaini, nivelé et planté. Un architecte, membre du partenariat, en a réalisé les plans. Il s'agit d'une première action visant avant tout la visibilité. Le propriétaire y trouve son compte car cela permet l'accès à un parking souterrain tout en améliorant l'image des lieux. Les tentatives précédentes de la Ville pour assainir ce terrain avaient pourtant échouées. C'est l'implication d'autres interlocuteurs dans la dynamique du Quartier de Vie qui a permis de débloquer le dossier de manière non conflictuelle.

Les habitants et les copropriétaires de l'immeuble qui jouxte le terrain assurent son entretien. Plusieurs idées sont en gestation, comme cultiver des plantes aromatiques avec des enfants, peindre une fresque sur la façade aveugle de l'immeuble, ...

D'autres projets sont encore prévus dans le cadre de l'opération Quartier de Vie : aménagement d'un autre terrain appartenant à la Ville, traitement paysager et urbanistique des rues du quartier, ...

Aspects économiques

Plusieurs partenaires ont investi dans l'opération de la Broucheterre : la Ville de Charleroi par le financement de l'intervention de l'association Espace Environnement, la Fondation Roi Baudouin, des entreprises privées et publiques (Glaverbel, Coca-cola, Aquasambre, TEC). Certains entrepreneurs ont aussi offerts des aides en nature non négligeables pour la réhabilitation du site, grâce à l'apport de fournitures ou à des travaux de nivellement, remblaiement, ...

Madame **Bariza HADJ – ARAB**, Service Prévention - I.C.D.I – Charleroi,

"La prévention des déchets : du tri des déchets à l'éco-civisme"

Grâce à l'effort de l'ensemble des citoyens, nous avons pu obtenir des résultats intéressants : baisse significative du poids des déchets produits par les ménages, augmentation des fréquentations dans les parcs à conteneurs, meilleur dialogue avec la population.

	2002	2003
Sacs des ménages	205 Kg/an/habitant	197 KG/an/habitant
Tri du papier	26 Kg/an/habitant	27 Kg/an/habitant
Tri du verre	16 Kg/an/habitant	15 Kg/an/habitant
Parcs à conteneurs	201 Kg/an/habitant	211 Kg/an/habitant
Total déchets produits	448 Kg/an/habitant	450 Kg/an/habitant

Des ateliers de réflexions sont réalisés sur les concepts de déchet et d'éco-consommation, afin de développer une éducation au civisme qui s'appuie sur les valeurs fondamentales de l'humanisme et de l'écologie.

Pour tout citoyen, cette éducation passe évidemment par le tri de sa poubelle afin de gérer sa connaissance propre et afin de devenir un éco-citoyen. Celui-ci va acquérir des connaissances et des comportements pour participer à la préservation de la nature et à la réduction des coûts de collecte et de traitement des déchets. Nous visons la prise de conscience de la transversalité du « déchet » : partout, en tout lieux, lors de toute activité, nous produisons des déchets et nous y sommes confrontés. Nous interpellons les acteurs de terrains afin d'induire un réflexe d'éco-développement lors de toute mise en place de projet. « Déchet » se conjugue avec la notion de santé, de sécurité, qualité de vie ...

Cette éducation passe aussi par des conseils d'achats futés afin de limiter le suremballage. Nous conseillons l'utilisation de produits durables en grandes quantités. Au lieu de subir, il faut agir afin de devenir des « consom'acteurs ».

Différentes notions sont évoquées sous forme d'actions-réflexions : choix, utilité, conformisme, surconsommation, quantité/qualité, emballages, pollution, ... Les consommateurs apprennent par l'échange de point de vue à repérer leurs vrais besoins.

Les résultats de terrain sont encourageants et prometteurs dans le sens où le concept « déchet », l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement deviennent une préoccupation chez l'ensemble des partenaires.

La philosophie de travail

- La démarche est celle d'une prise de conscience en tant qu'acteur social qui induit progressivement le changement de mentalités.
- Le travail est basé principalement sur la reconnaissance et le respect de l'autre (la personne est sujet)

Méthodologie

Dans un premier temps, construction de réseau de partenaires associatifs.

Il s'agissait :

- D'éveiller la prise de conscience de la population rencontrée au sein des quartiers à la problématique des déchets.
- D'identifier les moyens de communication adaptés pour modifier les comportements.
- D'exploiter différentes approches : approche cognitive (travail sur les concepts : déchets, éco-consommation, ...), approche sensorielle, approche coopérative, approche interdisciplinaire.

Partenariats

Un large partenariat de proximité est développé et nous entretenons des rapports avec chacun des représentants afin de maintenir un rapport de confiance.

Au début, nous sommes allés vers les partenaires, et à présent, les éco-relais de chaque quartier se chargent d'identifier la demande et de nous la relayer. Des projets se construisent peu à peu et les partenaires commencent à prendre en compte la notion de déchets et à se la réapproprier.

Le but est de faire émerger des projets socio-environnementaux pour l'amélioration du cadre de vie en harmonisant les rapports entre l'être humain et son environnement.

Une charte de partenariat a été élaborée dans le but de rendre ce partenariat plus visible, il s'agit de toute personne acceptant de devenir notre relais et d'adhérer à notre philosophie de travail. Cette charte est un engagement moral de la part des signataires et nous permet également de solidifier des liens dans le réseau des partenaires.

Les réflexions des participants

1. Comment faire émerger un projet

- définir le projet en terme de problème(s) / besoins (parfois préventivement)
- définir des objectifs cohérents et clairs à court, moyen et long terme
- il vaut mieux qu'il soit innovant
- nécessité d'un "chercheur" de financement(s)
- réfléchir dès le départ à une évaluation *ex-ante* (c'est-à-dire avant sa mise en œuvre)
- chaque partenaire doit se positionner dans ce qu'il va recevoir et apporter
- les acteurs concernés par le projet sont sur un territoire défini (... cohérent), dans une relation de confiance (...temps), mandatés (...reconnaissance collective)
- calendrier avec des échéances pour mettre des limites dans le temps

Remarques :

- danger parfois de la connotation négative de certains mandats (police, CPAS)
- définition des bénévoles et professionnels
- carte des acteurs en terme de compétences pluridisciplinaires et complémentaires

2. Comment organiser la pérennisation d'un projet

- restitution des résultats, de manière orale et écrite
- il faut de la "*matière*" pour continuer
- la multiplicité partenariale
- élargir le cadre des échanges (ce n'est pas le cas pour tous les projets)
- nécessité de flexibilité et d'adaptabilité
- la participation citoyenne pour éviter l'essoufflement
- projet attrayant

3. Comment associer des citoyens au projet

- de façon générale, *difficulté de mobiliser et d'assurer la continuité*
- définir le degré de participation : cela peut aller de "dirigée" à "autonomisation"
- les réunions doivent s'organiser avec cohérence par rapport au territoire, avec une vision cohérente et homogène des habitants
- utiliser des méthodes et un langage adaptés aux publics; il faut offrir un véritable espace d'écoute et de parole
- la participation implique un processus d'apprentissage
- intérêt de la présence d'une "*personne relais – interface*" (c'est-à-dire un acteur extérieur non impliqué directement dans la réalisation du projet qui peut aider à recadrer)
- la participation est un choix, un acte volontaire au sens démocratique
- la participation peut être un élément d'instrumentalisation politique
- nécessité de former et éduquer la jeunesse à la participation citoyenne
- elle est un *élément fédérateur*

MARCHE D'ECHANGE DE PROJETS

MARCHE D'ÉCHANGE DE PROJETS

Un "**marché d'échanges de projets**" a été organisé durant l'interruption, pour permettre aux participants de formaliser des contacts avec de nouveaux partenaires.

Les institutions présentes pouvaient soit présenter un projet pour lequel elles souhaitaient trouver des partenaires, soit s'identifier comme partenaire potentiel intéressé de s'associer avec d'autres organismes. Ce marché d'offres et de demandes s'est réalisé au moyen de fiches de présentation que les personnes pouvaient apposer sur un tableau (la lecture des différentes propositions ayant pour objectif de susciter l'émergence de premiers contacts entre futurs partenaires).

Au-delà de ces fiches de présentation, différentes demandes ont également été formulées durant le marché d'échanges de projets :

- Le Conseil Consultatif des jeunes de la Ville de Charleroi a souhaité rencontrer des acteurs de la promotion de la santé dans le cadre d'un projet de prévention du tabagisme.
- ...

Marché d'échange « projets cherchent partenaires »

Les institutions présentes pouvaient présenter un projet pour lequel elles souhaitaient trouver des partenaires. Voici le résultat des échanges qui ont été réalisés.

Projet 1:

L'Eveil (Ransart)

Création d'un magazine culturel pour les jeunes.

Partenariat : 0 réponses

Projet 2 :

Centre de Santé (Châtelet)

Elaborer des projets de promotion de la santé dans les écoles de notre ressort sur base des besoins et des demandes du monde de l'enseignement, mais également des enfants et de leurs familles. Comment les intégrer ? Comment susciter leur participation ?

Partenariat : 2 réponses

OSH (De Jonghe Karine)

CRIC (Dalle Molle Giorgio)

Projet 3 :

Di Toro Gianni (Braine-le-Comte)

Création d'un centre d'hébergement pour anciens détenus, avec un programme de formation et de réinsertion par le travail. Accueil, remise à niveau, formation et immersion en milieu professionnel.

Partenariat : 0 réponses

Projet 4 :

Asbl La Chrysalide (Courcelles)

Insertion sociale, scolaire et professionnelle des enfants de 6 à 12 ans atteints des caractéristiques autistiques et porteurs du syndrome d'Asperger. Mise en place d'une nouvelle approche éducative informatisée, globale et individualisée

Partenariat : 0 réponses (mais prise des coordonnées par une participante pour transmettre vers une personne potentiellement intéressée)

Projet 5 :

Ville de Fontaine l'Evêque

Budget participatif

Partenariat : 0 réponses

Projet 6 :

Mutualité socialiste, asbl Espace Seniors

Création d'une animation pour comprendre la politique belge aujourd'hui, pour des perspectives d'actes citoyens.

Partenariat : 0 réponses

Marché d'échange « partenaires cherchent projets »

Les institutions présentes pouvaient également s'identifier comme partenaire potentiel intéressé de s'associer avec d'autres organismes.

Cellule Educateurs Porte Ouest (Brousmiche Alain)

ICDI service prévention (Hadj-Arab Bariza)

Espace Environnement (Bastin Serge)

CONCLUSION

CONCLUSION

Par Madame Dominique-Paule DECOSTER

Chargée de cours, Codirectrice de l'Unité de Développement Territorial et Local (ULB-IGEAT)

Cette conclusion présente une analyse transversale de l'ensemble des résultats, ce qui permet de dégager les grands axes qui ont été soulignés en terme d'émergence et de pérennisation d'un projet, de la complexité associée à la notion de partenariat (intersectoriel / interthématique) et enfin au niveau de la dynamique participative, citoyenne ou autre.

Cette lecture transversale se situe dans le cadre prédéfini des Conférences Locales pour des politiques de Promotion de la Santé, suivant la dialectique du développement local (voir annexe 1) tel que conçu par l'Unité de recherche de Madame Dominique-Paule Decoster à l' I.G.E.A.T.-U.L.B.



Vers une approche de la qualité de vie des habitants

- Transversale
- Globale
- Intégrée

Territorialiser l'approche intersectorielle

Jusqu'il y a peu les politiques de développement se limitaient à une approche sectorielle ou thématique. Elles ont commencé à s'ouvrir à une lecture plus large en se souciant de la communauté humaine sur laquelle elles ambitionnaient de produire un effet ou plus simplement dont elles étudiaient les mécanismes pour mieux comprendre les comportements sociaux et définir ensuite leur mode d'intervention.

Aujourd'hui, la valorisation du développement durable à l'échelon local et la complexité mondiale poussent les acteurs locaux à se définir un projet partagé.

La recherche de sens par un projet stratégique de développement local conduit inmanquablement à mettre ce projet en lien avec le territoire sur lequel il se construit. Le territoire est en effet considéré comme le socle du dessein que les acteurs vont démocratiquement élaborer. Ce sont les liens pré existants ou à susciter entre les individus, mais aussi entre les institutions ou organismes sur le micro territoire qui constitueront le capital social de départ et sa capacité d'inventivité pour un futur commun.

Car partager un même lieu de vie donne des repères communs, ce sentiment d'appartenance est un humus particulièrement fertile pour des projets qui concernent le bien-être collectif. La promotion de la santé est un sujet qui pourrait bénéficier de cette démarche innovante. La santé doit être ressentie comme un capital individuel et collectif. Des mesures de qualité de vie choisies collégialement par des acteurs locaux et inscrites au titre d'objectifs majeurs dans un processus stratégique de développement local feront l'objet d'une appropriation collective lente, pénétrant les valeurs culturelles usitées sur le micro territoire.

Les discussions de ce forum mettent en avant une double perspective :

- la nécessité de redéfinir un nouveau pacte associatif
- la redéfinition politique d'un nouveau contrat sociétal

Résultats transversaux des tables rondes

1. COMMENT FAIRE ÉMERGER UN PROJET ?

- Avoir un idéal (utopie) partagé
- Avoir une vision partagée
- Saisir une opportunité financière ou autre
- Détecter un besoin exprimé ou latent

Les acteurs provenant des différents secteurs (voir matrice du développement local – annexe 1) doivent se projeter et partager dans un même imaginaire, un dessein collectif reposant sur un besoin réel. Sa concrétisation dépendra de la possibilité de le cadrer dans une offre financière accessible.

2. COMMENT RENDRE LE PROJET DURABLE ?

Maintenir la mobilisation

- Contrat de confiance (charte de valeurs partagées)
- Etre mandaté
- Maintien du leadership
- Maintien de la qualité
- Information permanente sur les résultats
- Monitoring participatif

Dans une deuxième phase, la définition des rôles et missions de chacun va déterminer la qualité relationnelle s'installant entre les divers acteurs et partenaires. La transparence et la visibilité des décisions et résultats obtenus ouvriront des perspectives de pérennisation ou multiplication de projet(s). Pour ce faire, les promoteurs de projet doivent mettre en place un outil d'évaluation aux différentes phases du Projet.

Financement

- Joueur de puzzle
- Projets électrogènes

Un projet important qui récolte un gros financement; celui-ci permet alors de devenir un projet faîtière pour d'autres projets parfois tout aussi importants mais non reconnus.

Le joueur de puzzle met son talent d'ingénierie de financements, et ouvre donc les potentialités pour passer d'un financement à un autre quand le premier se finit, ou d'en rassembler plusieurs pour enfin pouvoir monter le projet dans son entièreté.

3. COMPLEXITÉ DES PARTENARIATS INTERSECTORIELS ET INTER-THÉMATIQUES

Le point sur les participations citoyenne et autres

- Former la jeunesse à la citoyenneté
- Adapter le discours aux publics présents
- Gagner la confiance
- Temps

La participation citoyenne fait appel à une conception sociétale mise en avant aujourd'hui, sans que les promoteurs n'en mesurent toutes les conséquences. Cela nécessite un apprentissage de tous et une grande prudence.

En effet, cela peut aussi déboucher sur une réflexion à multiples facettes sur la gouvernance à diverses échelles.

**EVALUATION DE LA JOURNEE « 5^e FORUM ASSOCIATIF »
13 février 2004**

EVALUATION DE LA JOURNEE « 5^e FORUM ASSOCIATIF » 13 février 2004

Une grille d'évaluation a été proposée à tous les invités de ce Forum associatif afin, dans un premier temps d'estimer leur niveau de satisfaction par rapport à l'organisation et la pertinence des sujets choisis. Mais aussi, dans un second temps, de pouvoir mesurer la dimension cognitive apportée par les échanges et les potentialités des associations à s'approprier certains éléments de la réflexion collective.

L'étape suivante d'évaluation étant précisément de tenter d'objectiver le niveau d'intégration de ces éléments de réflexion par le milieu associatif au travers de l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets.

Pour ce faire, un second questionnaire d'évaluation sera envoyé à chaque association représentée à la journée du 13.02.2004 pour apprécier, par une grille de questions croisées, ce qui aura été mémorisé et mis en application durant les six mois suivant le Forum.

Analyse basée sur 38 questionnaires reçus pour 54 personnes présentes (soit 70% de questionnaires)

1. QUE PENSEZ-VOUS DE L'ORGANISATION ET DU DEROULEMENT DE LA JOURNEE ?

	Faible	Bien	Très bien	Excellent	Sans réponse
La pertinence du contenu	0%	53%	42%	3%	2%
Le rôle des animateurs	3%	45%	42%	8%	2%
Le matériel de présentation	8%	45%	32%	5%	10%
La qualité des intervenants de votre atelier	3%	29%	55%	11%	2%
La durée de la rencontre	16%	53%	24%	5%	2%

Commentaires :

La pertinence du contenu :

98% des participants sont satisfaits, dont 42% ont trouvé que la pertinence du contenu était « très bien », sachant que 2% n'ont pas répondu.

Les résultats se déclinent selon les thématiques de la façon suivante :

Environnement ; 10/10

Éducation : 12/12

Communication : 15/15

Le rôle des animateurs :

95% des participants sont satisfaits et 3% ont estimé leur animation faible.
2% n'ont pas répondu

Les résultats se déclinent comme tels :

Environnement : 10/10

Éducation : 12/12

Communication : 14/15

Le matériel de présentation :

82% des participants sont satisfaits et 8% sont insatisfaits.
10% n'ont pas répondu.

Les résultats se déclinent comme tels :

Environnement : 10/10

Éducation : 9/10

Communication : 12/14

La qualité des intervenants :

95% des participants sont satisfaits et 3% sont insatisfaits.
2% n'ont pas répondu.

Les résultats se déclinent comme tels :

Environnement : 9/9

Éducation : 12/13

Communication : 15/15

La durée de la rencontre :

82% des participants sont satisfaits et 16% sont insatisfaits.
2% n'ont pas répondu.

Les résultats se déclinent comme tels :

Environnement : 8/10

Éducation : 12/12

Communication : 11/15

2. PENSEZ-VOUS QUE LES THEMATIQUES CHOISIES SONT PERTINENTES ?

De manière générale :

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui	Sans réponse
Qualité de vie	0%	3%	18%	69%	10%
Qualité de vie et communication	0%	0%	16%	42%	42%
Qualité de vie et éducation	0%	8%	21%	42%	29%
Qualité de vie et environnement	0%	0%	21%	50%	29%

Commentaires :

Majorité de réponses positives. Les personnes confirment la pertinence des thèmes. On peut également considérer que cela confirme les thèmes déterminés lors des ateliers participatifs ainsi que les priorités déterminées lors de la restitution des résultats.

Proportionnellement, les institutions présentes sont majoritairement issues du secteur social et elles se sont réparties assez équitablement dans les 3 ateliers. Par contre, les institutions du secteur environnemental se sont essentiellement retrouvées dans l'atelier « environnement ».

En lien avec vos activités :

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui	Sans réponse
Qualité de vie	3%	3%	21%	32%	41%
Qualité de vie et communication	3%	5%	16%	42%	34%
Qualité de vie et éducation	3%	5%	34%	34%	24%
Qualité de vie et environnement	5%	8%	32%	29%	26%

Commentaires :

Comparativement au tableau précédent, il y a ici une légère proportion de personnes qui estime que les thèmes ne sont pas en lien direct avec leurs activités. Mais, majoritairement, on peut estimer que ce lien existe.

En ce qui concerne le terme « qualité de vie », le taux de personnes n'ayant pas répondu est assez important (41%) or, ce taux n'était que de 10% dans le tableau précédent. Cela peut signifier que le thème « qualité de vie – santé globale » est considéré comme important de manière théorique mais pas encore bien intégré dans le travail quotidien des associations.

Utiliserez-vous certains éléments du Forum dans votre association ?

Si oui, lesquels :

Atelier « Communication »

- Le journal : faire paraître un article sur la prévention des assuétudes
- Qualité de vie par rapport à mon institution (je travaille dans le secteur de la santé). Communication dans le cadre de l'axe citoyenneté
- Contacts futurs avec l'intervenant pour impulser la création d'un comité de quartier
- Expériences des journaux (l'hirondelle, ...)
- Les réflexions plus globales sur la qualité de vie à mettre en pratique pour les citoyens handicapés
- Documentations, notes
- Peut-être, c'est à voir
- Communication, comités de quartiers
- Environnement et santé
- Développement de projet
- Expérience de la ville de Fontaine-l'Evêque, création de comités de quartiers
- Les moyens de communication, comme un journal, et les comités de rédaction

Atelier « Education »

- Réflexion sur la création de partenariat au sein d'une association
- Développement de projet
- Contacts avec d'autres associations
- Des idées pour la construction d'un nouveau projet
- Emergence et pérennisation d'un projet, concrétisation d'un partenariat

Atelier « Environnement »

- Conception participative du projet d'aménagement d'espaces verts dans les quartiers
- Utilisation du projet « quartiers de vie »
- Partenariat avec l'ICDI
- Documents reçus et à recevoir
- Motivation des publics cibles

Commentaires :

Les éléments mis en avant comme étant utilisables sont :

- *L'utilisation d'éléments concrets, applicables au quotidien en fonction de la réalité de terrain de chacun*
- *Les contacts entre les institutions (contacts formels et informels, documents divers mis à disposition)*

Si non, pourquoi :

Atelier « Communication »

- Je ne fais pas partie d'une association
- Un peu décevant au niveau des résultats concrets
- Domaine géographique de travail trop vaste

Atelier « Education »

- Pas encore d'association
- Rapport de force lié aux subsides
- La journée est riche en échanges d'expériences mais « l'histoire » des intervenants est trop ciblée pour que je puisse utiliser un élément dans mon association
- Pas responsable de l'association. Le but de notre participation était de rencontrer le monde associatif de Charleroi

Atelier « Environnement »

- Mon association ne traite pas ces problèmes
- Pas de structures adaptées

Commentaires :

Les éléments défavorables sont essentiellement à mettre en lien avec les spécificités des institutions : zone géographique trop vaste, structures inadaptées, manque de moyens financiers, pas en lien direct avec les activités, ...

3. AVEZ-VOUS MAINTENANT UNE MEILLEURE CONNAISSANCE SUR

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui	Sans réponse
Les conditions d'émergence d'un projet	5%	11%	55%	16%	13%
Les possibilités de pérenniser (durabilité) votre projet	8%	13%	53%	8%	18%
La concrétisation d'un partenariat	8%	13%	53%	13%	13%
La manière de susciter la participation	11%	8%	66%	8%	7%

Remarque :

Une personne a précisé que ces notions étaient déjà connues par elle.

Commentaires :

Globalement, il semble que le Forum ait permis aux associations présentes d'améliorer leurs connaissances dans les différents domaines

En ce qui concerne les réponses négatives, il est impossible de savoir si elles sont liées à la méconnaissance des domaines cités ou si, au contraire, ces personnes ont déjà une bonne connaissance du sujet

4. CONTACTS

Etes-vous en recherche de :

- Partenaires : Oui : **17** - Non : **13**
- D'un soutien pour la réalisation d'un projet : Oui : **16** – Non : **14**

Remarque : une personne précise « à l'occasion pour la diffusion » et deux autres personnes précisent « cela dépend des projets »

Avez-vous trouvé ces partenaires et/ou ce soutien dans le cadre de cette journée, notamment durant le « marché d'échange de projets » : Oui : **7** – Non : **14**

Commentaires :

Il semble qu'il existe une volonté réelle en terme de partenariat et de soutien à la réalisation de projet. Ceci est encourageant par rapport à nos objectifs initiaux : faire se rencontrer des personnes et susciter les partenariats entre secteurs.

De manière très concrète, 7 personnes affirment avoir pu trouver, lors du Forum, une réponse à leurs demandes de partenariat.

5. SUGGESTIONS, REMARQUES

Atelier « Communication »

- La difficulté de mobiliser les personnes et de mettre en place de nouvelles actions, c'est un problème que les associations rencontrent en général
- Plus sur le terrain
- Manque de dynamisme, un peu mou
- Je me suis inscrite à l'atelier par rapport au budget participatif. Dommage, ce beau projet est au frigo
- Inviter quelques personnes ressources (ex : membres de comités de quartiers, membres de comités de rédaction et correspondants du journal)

Atelier « Education »

- L'intervention dans le cadre de la thématique « éducation » n'était pas en rapport avec le sujet
- Je ne cadre pas l'intervention, par ailleurs très intéressante, de Mr Philippe Laurent
- Le concept « marché d'échange de projets » est ludique. Pourquoi ne pas consacrer une rubrique du site MPA au marché (accessibilité et souplesse, fréquence, ...)
- L'objectif de notre participation était de rencontrer d'éventuels collaborateurs soutenant nos objectifs d'intégration et travail social d'accompagnement
- Plus sur le terrain

Atelier « Environnement »

- Manque de place au départ

Vous classez votre association dans quel secteur? (culturel, économique, social, environnemental,...) :

Culturel : **7**

Economique : **1**

Social : **22**

Environnemental : **8**

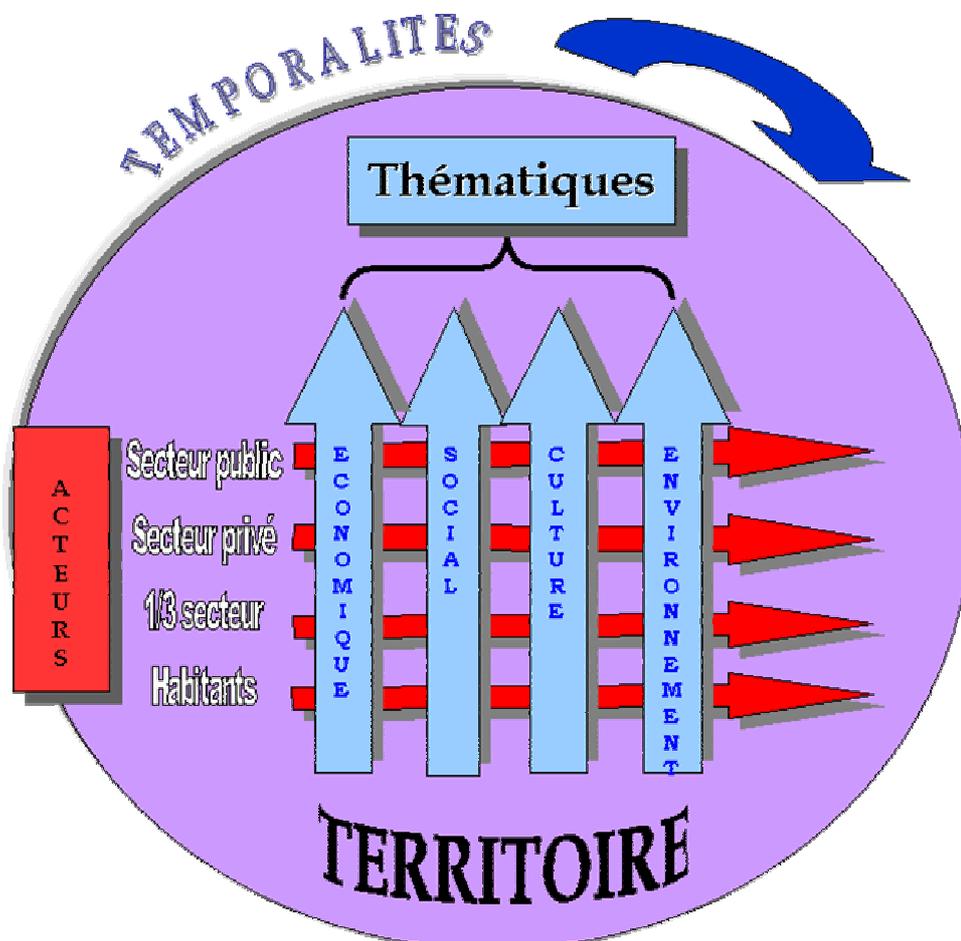
Remarques :

- la même institution mentionne parfois plusieurs réponses
- certaines personnes ont proposé d'autres termes pour définir leur secteur : santé (3), qualité de vie (1), contrat de sécurité (1), promotion de la santé (1), administration (1), développement personnel (1), « jeunesse, éducation, citoyenneté » (1), « nous ne sommes pas une association mais une institution provinciale » (1).

ANNEXES

Annexe 1 :

Pour rappel : Matrice du développement local, Dominique-Paule DECOSTER-I.G.E.A.T.-U.L.B.



Annexe 2 : tableau systémique des ateliers participatifs

Dans le cadre des Conférences locales de promotion de la santé, afin de récolter les attentes de la population en matière de qualité de vie et de bien-être, une démarche de diagnostic participatif suivant une approche intersectorielle a été développée.

Pour sélectionner les citoyens participant aux ateliers de diagnostic participatif, les partenaires ont sélectionné des associations et institutions représentatives des secteurs économique, social, environnemental et culturel de Charleroi et sa région. Ensuite, ceux-ci ont joué le rôle d'intermédiaire pour inviter leurs membres, citoyens de la zone d'action, à venir s'exprimer en atelier.

Ils répondaient à un profil précis défini par les critères suivant :

- l'âge et le sexe en reflet de la réponse des pyramides des âges de l'arrondissement de Charleroi - 1998
- une répartition égale entre les secteurs culturel, social, environnemental et économique
- une couverture de la zone d'action du projet

Deux groupes de travail ont ainsi pu s'exprimer en mai 2003 à propos de leur définition du bien-être et de la qualité de vie pour ensuite décliner ces notions en attentes et demandes afin de les améliorer ou les atteindre. Les résultats qualitatifs ont alors été traités suivant une méthode appelée PRECEDE-PROCEED (*L. Green*); celle-ci reprend ce qui a été évoqué selon une grille structurée ; les auteurs en sont les Docteurs Florence PARENT et Yves COPPIETERS, Médecins de Santé Publique :

La réflexion collective émanant des ateliers participatifs se décline donc dans la grille de restitution appelée "**résultats des focus groupes**", la lecture conseillée doit s'effectuer de droite à gauche suivant un diagnostic comportemental et environnemental, un diagnostic éducationnel et un diagnostic institutionnel.

La colonne de droite énonce globalement les secteurs potentiels d'action ciblés par les citoyens présents aux ateliers; ce tableau n'a donc pas la prétention d'être exhaustif.

Ensuite, la lecture de chacune des colonnes invite à prendre connaissance des acteurs possibles, des éléments "facilitateurs" et des "obstacles" identifiés par les participants; enfin, la dernière colonne vise les modifications institutionnelles nécessaires pour permettre une évolution positive de la qualité de vie et du bien-être. Il est à souligner que le contenu de ce tableau est le reflet exact de ce qui a été exprimé en ateliers participatifs; certains commentaires étant repris tels quels dans les colonnes.

TABLEAU 1
Représentation systémique des problèmes identifiés par les focus groupes

Diagnostic Institutionnel	Diagnostic Educationnel	Diagnostic Comportemental et Environnemental	Diagnostic Epidémiologique et Social
<p>Emploi : Valorisation des petits métiers et soutien aux anciens.</p> <p>Santé : Législation : nombre d'ordonnances ; Remboursement des médicaments achetés à l'étranger ; Généraliser un régime de type préférentiel ; Allocation d'une prime de risques.</p> <p>CPAS : Modification de certaines règles discriminatoires du CPAS, au point de vue des indemnités.</p> <p>Enseignement : Revalorisation de l'enseignement ; Programmes de cours ; Politique de l'enseignement ; Utilisation de livres scolaires plutôt que de photocopies ; Eduquer les enfants et les citoyens en général au respect de l'environnement, à la propreté, aux règles de circulation ; Adéquation et complémentarité dynamique entre "enseignement" et "éducation civique" ; Subvention pour des activités extrascolaires ; Créer des formations pour les jeunes "sans diplôme".</p> <p>Sport : Promotion des activités sportives ; Améliorer l'accessibilité aux activités sportives et culturelles.</p> <p>Culture : Culture décentralisée dans les quartiers ; Diminuer les dépenses pour certains sports.</p> <p>Surendettement : Suspension durant une période de paiement des crédits ; Conditions d'octroi des crédits.</p> <p>Logements : Contrôle plus sévère des critères d'accessibilité aux logements sociaux ; Améliorer l'accès à une aide pour la rénovation de bâtiments. Eviter de créer des ghettos au niveau des logements.</p> <p>Politique : Contrôle plus sévère du respect de l'application des revenus ; Etablir des référendums ; Mettre en place un système d'élections directes ; Exiger que le "politique" ait une qualification ; Aménagement du territoire en respect du citoyen.</p> <p>Transports : Diminuer le prix des transports en commun ; Harmoniser les systèmes de cartes de réduction.</p>	<p>Facteurs prédisposants</p> <ul style="list-style-type: none"> > Avoir un hobby / une passion (indicateurs : nombre de manifestations culturelles, projets, ...) > Avoir une bonne santé mentale et physique > Importance accordée à l'éducation et à l'enseignement dans l'arrondissement > Sentiment d'insécurité ("se sentir en danger") > Estime de soi ("se sentir bien dans sa peau") > Connaissances des aliments sains et pas chers > Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> ● Tolérance ● Symbiose avec l'environnement ● Surendettement – crédits faciles > Perception de son travail : "un bon travail" > Capacité des polices de quartiers > Formations spécifiques d'experts médicaux sur l'agression sexuelle et les soutiens post traumatiques > Proposer un accompagnement respectant la culture / la langue / la religion en prison > Manger sainement à des prix réduits <p>Facteurs rendant capable</p> <ul style="list-style-type: none"> > Avoir le droit d'expression (vers la politique aussi) orale ou écrite (indicateur : place et représentativité du milieu associatif) > Capacité individuelle de financer les soins de santé > Le droit d'exister, la vie > Accessibilité individuelle culturelle en terme de niveau d'intelligence et d'instruction > Capacité de communiquer > Capacité d'écoute des adultes vers les enfants > Amélioration de la formation des enseignants, notamment au niveau de la gestion de la discipline (formation continue des enseignants) > Permettre socio économiquement aux parents d'éduquer leurs enfants à la maison > Ecoles de consommateurs (développer un esprit critique des consommateurs) > Cours / formations à la gestion de son budget ménager > Développer les réseaux d'échanges de savoirs-faire entre différentes cultures et organiser des réunions multiculturelles > Formation des enseignants > Accessibilité financière aux loyers <p>Facteurs renforçants</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le droit d'exister, la vie : capacité de se mettre en projet par rapport aux autres > Relations de qualité avec les autres : réseaux associatifs, politique, soins à domicile, degré de solitude ou isolement de la population (mécanismes existants pour éviter l'isolement) > Mouvements associatifs : s'entraider > Culture : entretenir des relations > Solidarité à mettre en réseau > Sécurité : renforcer les contacts humains > Vie de quartier, voisinage, animations des jeunes > Communiquer : groupes de paroles, réseaux d'informations adaptés aux différents publics cibles, soutien des maisons de quartiers > Jouer, convivialité > Améliorer l'information dans les communes > Développer les réseaux d'échanges de savoirs-faire 	<p>Comportements des acteurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Population : Prendre le temps ; rythme de vie en respect de nos possibilités au long terme ; Etre en harmonie avec soi et ce qui nous entoure, avoir de bonnes relations avec les autres, ne pas être isolé ; Se sentir bien dans "sa peau", ne pas être confronté à trop de problèmes ; Valorisation des petits métiers et soutien aux anciens ; Bénévolat ; Respect des espaces, propreté publique ; Profiter des voyages, d'activités sportives, de la compagnie d'animaux ; Manger sainement à des prix réduits ; Profiter de l'expérience des personnes âgées ; Développe le co-voiturage (ce qui améliorerait les relations interpersonnelles) Désœuvrement Sentiment d'insécurité 2. Personnel de santé : Manque de qualité dans l'offre des soins ; Renouvellement des ordonnances pour traitements continus 3. Enseignants – élèves – éducateurs – directions d'écoles : Sont à l'écoute des enfants ; Posent des limites et les font respecter 4. Policier : Manque d'un comportement répressif ; Augmenter la répression ; Augmenter la solidarité ; Favoriser les contacts humains 5. Travailleurs / employeurs : Comportements de type performance ; Qualité de vie à la demande de rentabilité, contraintes d'efficacité trop importante ; Profiter du fruit de son travail 6. Adultes / Parents : Etre à l'écoute des enfants : "l'avenir ce sont les petits" 7. Jeunes 8. Enfants 9. Etrangers 10. Familles : Vie familiale 11. Personnes âgées : S'organiser pour sortir en groupe en relation avec la sécurité 12. Personnes handicapées : Accessibilité à l'espace public 13. Associations 14. Administrations (communales, arrondissement, ...) 15. Decideurs politiques locaux (communes, provinces, région) : Le politique doit associer environnement, santé et logement ; Ils doivent avoir une qualification, des compétences en lien avec les dossiers qui leur sont confiés 16. "Sans emplois" et bénéficiaires du CPAS : Ont accès aux soins de santé, à des logements décentes et à des indemnités 17. Personnes des cultes : Ont accès à des lieux de culte dans les hôpitaux, maisons de repos, ... 18. Artistes (centres culturels) 19. Propriétaires – locataires : Régler les problèmes de voisinage dans une logique solidaire plutôt que répressive 20. Banquiers 21. Petit délinquants 22. Educateurs de rue 23. Prisonniers <p>Diagnostic environnemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Pollution : <ul style="list-style-type: none"> ● De l'air – des sols – d'origine industrielle ● Nuisances acoustiques ● Manque de co-voiturage > Droit aux soins de santé : <ul style="list-style-type: none"> ● Accessibilité géographique et financière aux soins de santé ; budget santé, prix des médicaments ● Offre de qualité des services de santé (environnement technologique, couverture en professionnels de santé) > Logements : <ul style="list-style-type: none"> ● Capacité quantitative et qualitative des logements ● Accessibilité financière au loyer ● Confort des logements / salubrité des logements : eau, SDB, électricité ● Eviter de créer des ghettos au niveau de la qualité des logements > Accessibilité culturelle en terme de temporalité, d'espace, de coût et de niveau d'intelligence et d'instruction > Infrastructures publiques : <ul style="list-style-type: none"> ● Aménagement des espaces pour les personnes handicapées : ex. bordures, marches, toilettes, ... ● Espaces verts à multiplier, aires de repos ● Maintenance des luminaires publics ● Equipement et nombre des policiers de quartier > Accessibilité financière à des activités de loisirs > Education pour la santé en faveur d'aliments sains et pas chers – Respecter les régimes alimentaires particuliers à l'école, à l'hôpital > Environnement scolaire : <ul style="list-style-type: none"> ● Ecoles de devoirs – Ecoles des parents ● Proportions d'élèves par classes ; élèves par éducateur ; médiateurs ; professeurs ; animateurs > Créer des lieux de culte (pour la prière) dans les hôpitaux, les homes, les prisons, ... > Environnement médiatique : émissions télévisées éducatives programmées plus tôt 	<p>Problème prioritaire : Qualité de vie insuffisante : "les éléments de la qualité de vie ne doivent pas être achetés"</p> <p>Finalité : La qualité de vie des habitants de l'arrondissement de Charleroi est améliorée dans ses dimensions sociales, sanitaire, économique, environnementale, éducationnelle, ...</p> <p>Objectif général : Améliorer la qualité de vie des habitants de l'arrondissement de Charleroi</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer la sécurité ● Améliorer l'environnement ● Améliorer l'éducation – l'enseignement ● Améliorer l'environnement socio-économique ● Améliorer l'environnement social (solidarité, culture, culte) ● Améliorer les institutions / législations ● Améliorer la santé <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des services - La qualité des soins - Les ressources - L'accessibilité financière - La santé mentale et physique <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Environnementaux, ● économiques et socio-démographiques, <p>par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de chômage - Précarité de l'emploi - Personnes sans logement - Taux de surendettement <ul style="list-style-type: none"> ● Sanitaires : <ul style="list-style-type: none"> - Couverture géographique - Mortalité - Morbidité - Indicateurs de processus (taux de couverture, qualité des soins, ...)

Variables socio-démographiques : sexe, âge, niveau d'éducation,...

Annexe 3 : bibliographie

- Les Cahiers de l'Education permanente, n°8 juillet-août 1999
"Le développement local, facteur de citoyenneté"
Périodique trimestriel de l'ACCS. Editions, Bd de l'Empereur 15/5 1000 Bruxelles

- Plaquette n°3, Ministère de la Région wallonne- Conférence Permanente du Développement Territorial
"La participation des citoyens à la vie communale : enjeux et pratiques"
Direction scientifique : Dominique-Paule Decoster (GUIDe-ULB)
et Pierre Govaerts (CREAT-UCL)

- *Plaquette n°2*, Ministère de la Région wallonne- Conférence Permanente du Développement Territorial
"Réhabiliter et rénover l'espace bâti en Wallonie"
Direction scientifique : Claire Billen (GUIDe-ULB), Pierre Govaerts (CREAT-UCL)
et Jean-Marie Halleux (LEPUR-Ulg)

- Etudes et Documents CPDT 3
"LA COMMUNE : actrice du développement territorial .Vers une coordination des outils communaux"
Coordination scientifique : Dominique-Paule Decoster

- A l'initiative du Ministre-Président du Gouvernement wallon
"Vers des contrats d'Avenir locaux, élaborer et réussir sa stratégie de développement communal"
Direction scientifique : Dominique-Paule Decoster, I.G.E.A.T. – U.L.B., Unité de Développement Territorial et Local

Annexe 4

Liste des participants
Forum associatif « qualité de vie et bien-être du citoyen »

Nom	Association	Téléphone	Mail
Adam L.	Vie libre Rue clémenceau, 35 c 6044 Roux	071/34.36.44	lucadamaavl@yahoo.fr
Antonacci R.	Espace seniors Avenue des alliés, 2 6000 Charleroi	071/20.87.87	
Attout Berny M.-A.	Administration Communale Chemin d'outre heure, 20 6120 Ham-s- Heure/Nalinnes		
Bachorz E.	Espace environnement Rue de montigny, 29 6000 Charleroi	071/30.03.00	info@espace- environnement.be
Bastin S.	Espace environnement Rue de montigny, 29 6000 Charleroi	071/30.03.00	info@espace- environnement.be
Belvedere R.	Centre de santé Rue du rempart, 51 6200 Châtelet	071/38.36.21	psi.chatelet@hotmail.be
Birgul A.	CRIC Rue tumelaire, 96 6000 Charleroi	071/20.98.60	cric@brutele.be
Boehmer A.	Point Jaune Rue du palais, 12 6000 Charleroi	071/33.32.00	point-jaune@skynet.be
Brousmiche A.	Cellule éducation porte- ouest Route de Mons, 14 071/23.10.89	071/23.10.89	
Castiau C.	Point Jaune Rue du palais, 12 6000 Charleroi	071/33.32.00	point-jaune@skynet.be
Clippe J.	SPAQ Ville de Charleroi Rue d'Angleterre, 10 6000 Charleroi	071/30.31.87	spaqcharleroi@hotmail.c om
Dalle Molle G.	Rue du huit, 21 6141 Fontaine l'Evêque	071/52.24.32	

Degardin S.	Régie foncière de Charleroi Place Kennedy, 1 6030 Marchienne-au-Pont	071/86.58.17	Philippe.gilet@charleroi.be
Dehaye I.	CRIC Rue tumelaire, 96 6000 Charleroi	071/20.98.60	cric@brutele.be
De Jonghe K.	Observatoire Santé Hainaut Rue Saint Antoine, 1 7021 Havré	065/87.96.44	
Delafontaine D.	Vie féminine Rue du pont, 11 6530 Thuin	071/59.19.49	dsagna@hotmail.com
Depaepe P.	Cellule recherche et concertation Rue Tumelaire, 80 6000 Charleroi	071/86.15.27	philippe.depaepe@charleroi.be
Dermine E.	CPAS Fleurus Rue Ferre, 18 6224 Wanfercée Baulet	071/82.26.60	
Ditoro G.	Association en formation Chemin de la Fontenelle, 4 7090 Braine-le-comte	067/21.74.97	giaca01@yahoo.fr
Eloy M.	Asbl Faim et froid Rue de la station, 104 6060 Gilly	071/41.81.64	
Espagne P.	Asbl Faim et froid Rue de la station, 104 6060 Gilly	071/41.81.64	gilly.com@busmail.net
Foroncelli S.	AWIPH Rue de la Rivelaine, 21 6061 Montignies-s-Sambre	071/20.57.28	s.foroncelli@awiph.be
Genaux J.	Centre Ener'J Chaussée de Lodelinsart, 64 6060 Gilly	071/41.62.17	joelle.genaux@charleroi.be
Giovannangelo E.	Ville de Charleroi Avenue de la crèche, 13 6061 Montignies-s-Sambre	071/86.70.37	
Godefroid J.	IDEA IDEE Rue de la croix, 103 6042 Lodelinsart	071/41.29.89	jacques.godefroid@skynet.be
Gosseau C.	CRIC Rue Tumelaire, 96 6000 Charleroi	071/20.98.60	cric@brutele.be
Guilmin B.	Régie de quartier Farciennoise Rue Clément Daix, 100 6240 Farciennes	071/39.61.69	

Guiot B.	Centre d'initiatives locales Rue Kennedy, 150 6250 Aiseau-Presles	071/26.06.91	benoit.guiot@tiscali.be
Lambiblotte B.	AID Soleilmont Rue de Monceau- Fontaine, 42/8 6031 Monceau-s-Sambre	071/81.47.64	
Leemans A.	Administration Communale Rue de la place, 15 6567 Merbes-le-Château	071/59.64.72	
Lejeune M.	Carolo Prévention Santé Boulevard Z. Drion, 1 6000 Charleroi	071/92.53.51	carolo.preventionsante@ pi.be
Leonard M.	Les mains pour le dire Rue Jules Destrée, 49 6150 Anderlues	071/54.23.66	
Luisse G.	Association de la communauté des travailleurs italiens Rue des déportés, 1 6031 Monceau-s-Sambre	071/70.27.18	acli.charleroi@swing.be
Maglio M.-L.	L'Eveil Rue Joseph Wauters, 48 6043 Ransart	071/37.06.02	eveil48@hotmail.com
Mahin B.	Asbl Partena Boulevard Tirou, 130 6000 Charleroi	071/27.87.64	bmahin@partena.be
Marinero A.	Œuvre Nationale des Aveugles Rue de l'aigle noir, 7 6000 Charleroi	071/32.05.61	angela.marinero@ona.be
Matthys M.	Administration Communale Rue Jean Jaurès, 2 6180 Courcelles	071/46.99.20	environnement@courcell es.be
Maton F.	Administration Communale Château Bivort 6140 Fontaine l'Evêque	071/54.81.55	f.maton@swing.be
Michaux N.	Chemin d'un village Rue Warinaue, 32 6120 Ham-s- Heure/Nalines	017/21.67.85	lechemin@tiscali.be
Michaux P.	Chemin d'un village Rue Warinaue, 32 6180 Ham-s- Heure/Nalines	071/21.67.85	lechemin@tiscali.be
Molina L.	Asbl La Chrysalide Rue des camps Elysées, 8 6181 Gouy-lez-Piéton	0476/86.02.0 1	laura.molina@swing.be
Nemeghaire C.	SPAQ Ville de Charleroi Rue d'Angleterre, 10	071/30.31.87	spaqcharleroi@hotmail.c om

	6000 Charleroi		
Rombaux D.	Administration Communale Chemin d'outre heure, 20 6120 Ham-s- Heure/Nalinnes		drombaux@brutele.be
Rousseau B.	Maison Médicale Charleroi-nord Place du nord, 11 6000 Charleroi	071/41.53.24	chnord@skynet.be
Saridogan	SIMA Charleroi Rue Zénobe Gramme, 57 6000 Charleroi	071/33.39.64	sima.formation@belgacom.net
Silarbi F.	SPAQ Ville de Charleroi Rue d'Angleterre, 10 6000 Charleroi	071/30.37.39	spaqcharleroi@hotmail.com
Thiebaux F.	Administration Communale Rue Kennedy, 150 6250 Aiseau Presles	071/26.06.77	
Tilman L	Asbl Partena Boulevard Tirou, 130 6000 Charleroi	071/27.87.64	ltilman@partena.be
Timmermans M.	Point Jaune Rue du palais, 12 6000 Charleroi	071/33.32.00	point-jaune@skynet.be
Vermandere J.	Mouvement Ouvrier Chrétien Boulevard Tirou, 167 6000 Charleroi	071/31.22.56	jose.vermandere@skynet.be
Weis B.	Asbl Paloff Grand Place, 59 6240 Farciennes	071/38.35.33	info@paloff.be
Wery E.	SPAQ Ville de Charleroi Rue d'Angleterre, 10 6000 Charleroi	071/30.31.87	spaqcharleroi@hotmail.com
Wery M	Oeuvre Nationale des Aveugles Rue de l'aigle noir, 7 6000 Charleroi	071/32.05.61	maryvonne.wery@ona.be
Zigah A.	CERDT asbl Rue Clément Ader, 8 6041 Gosselies	071/91.98.65	anita.zigah@cerdt.be